

Arrêté portant nomination

Laboratoire Héritage & Création dans le Texte & l'Image - HCTI
UR 4249

Madame Maria Immaculada FÀBREGAS-ALÉGRET

La présidente,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 713-1 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment l'article 1.2 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université, notamment l'article 2.1.6. ;

Vu les statuts du Laboratoire Héritage & Création dans le Texte & l'Image - HCTI UR 4249, notamment l'article 14 ;

Vu la commission de la recherche du 18 novembre 2020 portant élection de Madame Maria Immaculada FÀBREGAS-ALÉGRET en qualité de directrice-adjointe du laboratoire HCTI pour l'UBS site de Lorient ;

Vu l'avis de la commission de la recherche en date du 5 décembre 2024 ;

Arrête

Article 1. Madame Maria Immaculada FÀBREGAS-ALÉGRET nommée directrice-adjointe du Laboratoire Héritage & Création dans le Texte & l'Image - HCTI UR 4249 pour l'UBS site de Lorient.

Article 2. Elle est réélue à compter du 18 novembre 2024 pour une durée de 4 ans.

Article 3. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Virginie DUPONT

